

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Accueil de l'assemblée par le président :

Pierre Jean salue les membres de l'ASGPC présents et renouvelle oralement, au nom du bureau, ses vœux pour la nouvelle année. Il associe à la cinquantaine de présents, les 116 qui ont manifesté leur intérêt par leur message via le site.

Toutes ces présences et ces messages confortent les membres du bureau à assouvir nos envies de jeu, de partage et nous motivent encore cette année à vous proposer un calendrier à la hauteur de vos souhaits sur les golfs du Poitou-Charentes.

Quelques messages que l'on pourrait qualifier de... réactif, nous parviennent parfois. Les sujets sur le jeu lent et leur impact sur une journée chargée sont pertinents, toutefois n'oublions pas qu'il nous faut d'abord être **CONVIVIAL !** et favoriser les termes : Sourires, cool, sympa, plaisir partagé, qui restent l'objectif de notre belle Association.

"Pourquoi une A.G.E ?

Nos statuts vieillissent et le succès de notre association génère une charge de travail qu'il nous faut partager ainsi le CA constitué d'un président et de membres allant de 3 à 7 personnes ne répond plus à nos besoins. Nous proposons donc de passer de 7 à 9 membres maximum pour la constitution du CA.

Proposé au vote, l'assemblée unanime valide cette proposition.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'action d'animation :

- Les adhérents :
 - o En 2023, nous étions 460 adhérents.
 - o Déjà plus d'une centaine ont fait la démarche 2024.
 - o Tous les ans nous avons entre 20 et 25 % de « petits nouveaux », A ce jour déjà une douzaine.
- La Participation :
 - o Egale à la saison précédente malgré une météo pour le moins délicate.
- Les séries :
 - o Nous nous réjouissons de l'évolution positive quant à la participation des dames (>26%)
- Le challenge Club :
 - o Rempporté cette année par les représentants de Niort.

L'activité ainsi présentée est soumise au vote.

L'assemblée unanime valide ce rapport sur l'action d'animation.

Le Sponsoring :

Notre partenaire, Laurent BEUVIER d'EMC nous invite à un **After Work** ou **After Golf** le jeudi 25 janvier, N'hésitez pas à honorer cette invitation,

Un autre partenaire de choix, Sylvain DAUTEL et sa cuvée de champagne baptisée Mulligan, dont nous sommes tous friands !

Pour rappel l'association par qui transite vos commandes ne touche aucune commission,

Merchandising :

Les tenues de golf sont en vente sur le site,

... pour rappel nous avons une statistique de l'année écoulée confirmant que les porteurs de T shirt neufs

logotés ASGPC avaient de meilleurs résultats ! 😊

Nouvelle offre : Les Gourdes isothermes et le porte-carte de golf présentés lors du gala sont maintenant disponibles à la vente en ligne.

Faites vos commandes et Christian P se fera un plaisir de vous servir lors de la première CONVIVIALE.

Rapport Financier :

Présentation des diapos réalisées par notre trésorière Brigitte qui bien qu'absente a œuvré avant son départ, elle nous reviendra hâlée !

- Le Bilan
- Le Compte d'exploitation
- Le Budget prévisionnel

Une question dans la salle sur le delta entre repas facturés et repas payés lors du gala :

- Pierre jean explique que les musiciens ainsi que les sponsors présents sont invités.

L'apéritif est également pris en charge par l'association.

Il y a actuellement, 135 inscrits à ce jour, nous pouvons espérer atteindre à nouveau les 400 membres pour cette prochaine saison.

L'assemblée unanime valide les comptes proposés.

Les gestes de premier secours:

Mondher Mzoughi collègue golfeur à Niort et médecin urgentiste anime cette séance.

Séance appréciée par l'assemblée qui ne manquait pas une miette des travaux pratiques réalisés avec le concours de notre cobaye du jour Christian P!:-))

La séance sur la réanimation mettait particulièrement en avant le défibrillateur que notre animateur zélé nous invite à acquérir au sein de notre association.

Ses propos : *" s'il ne sert, ne serait-ce qu'une fois, il sera largement amorti !"*

Le bureau aura à débattre de cet investissement lors d'une prochaine réunion.

Ready . . . Golf ou Prêt . . . Jouez

Dans la quasi-totalité de toutes parties de golf, on entend, en fin de parcours :

« Ils n'avançaient pas devant »

Combattre le jeu lent, c'est l'affaire de tous.

Une douzaine d'astuces, de conseils voire de recommandations ont été présentées.

Toutes ont pour seul objectif : **suivre à 2 coups l'équipe qui nous précède.**

Une rubrique dédiée à ce sujet a été positionnée dans le nouvel onglet « REGLES »

Les règles et la CONVIVIALITE font bon ménage

Notre sport est régi par des règles qu'il nous faut connaître et respecter.

Proposé par **Michel BORDAS** de Royan, arbitre de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Différents documents étayent les propos de notre collègue :

- Les "bréviaires " officiels et pas toujours accessibles au golfeur débutant,
- Les fascicules plus digests
- L'essentiel des règles du golf

Ce document est maintenant en ligne sur notre site et téléchargeable.

Michel propose à l'Assemblée deux axes de progrès :

- Dans un timing de 10 à 15' maxi, 2, 3 ou 4 fois dans la saison, à l'issue d'un shotgun par exemple, une règle pourrait être présentée aux participants.
- Une « interactivité différée » est en préparation sur le site. Elle permettrait à tous les membres de poser une question sur les règles et d'obtenir une réponse.

Présentation du calendrier 2024

Moment toujours très attendu et commenté par l'Assemblée !

- En ligne sur le site à la rubrique « Calendrier » de l'Onglet CONVIVIALE
- Une nouveauté : Bordeaux Lac

La Cotisation 2025 :

Pour la 3^{ème} année consécutive, la cotisation 2025 est maintenue et proposée à :

- 30€ par golfeur et 50 € pour les couples.

Cette proposition a été validée à l'unanimité.

Renouvellement des membres du CA :

Patrick et Jean étaient membres sortants et postulent à nouveau.

Et Lionel, adoubé en cours d'année, est proposé au vote de l'assemblée.

Les trois sont élus à l'unanimité.

Questions diverses :

Deux questions étaient relatives à la qualité de l'accueil que nous réservent nos hôtes.

Niort, 19 janvier 2024

Pierre Jean en profite pour détailler le financement des « droits de jeu » de **10 €**.

Pour rappel, l'ASGPC ne touche aucun profit de ces DDJ.

Cette somme entièrement dédiée à l'AS ou au club local peut se décliner comme ci-dessous :

- 1.50 € pour la gestion administrative de la compétition (RMS, FFgolf)
- 3.50 € destinés à financer les cadeaux aux différents lauréats.
- Le solde (ou partie) contribue au buffet qui nous est présenté.

Une terrine de pâté et une de rillettes accompagnées d'un cubi de rosé et de rouge avec suffisamment de pain n'est pas bien couteux, fait le bonheur de tous et contribue à notre chère CONVIVIALITE.

Depuis 2 années, dans le calendrier, en fonction de la difficulté des parcours, nous proposons les départs sur les repères bleus pour la 3^{ème} série hommes. Certains souhaitent repartir des tees jaunes d'autres font valoir leur âge (>80 ans) pour partir des tees bleus même s'ils sont encore en seconde série. Trop s'adapter au désir de chacun apporterait complexité et iniquité.

Nous optons donc pour le maintien de l'actuelle règle.

Après deux bonnes heures d'information et d'échanges, nous pouvons clôturer cette Assemblée Générale et convier l'assistance à partager les bulles et la traditionnelle galette en toute CONVIVIALITE.

Compte rendu de l'A.G. du 19 janvier 2024 fait à Niort

Pour l'ASGPC

Le président : Pierre Jean

Le secrétaire adjoint : Jean